## L'événement

## «La question de la complicité française se pose»

Plusieurs organisations non gouvernementales demandent l'arrêt des livraisons d'armes de Paris à Riyad. Elles se heurtent à une fin de non-recevoir malgré les crimes de guerre documentés.

u mois de décembre, vous avez publié un rapport dans lequel vous parlez de crimes contre l'humanité au Yémen. Qu'en est-il? BENOÎT MURACCIOLE Nous avons fait un travail de recoupement avec les rapports des experts des Nations unies (c'est-à-dire adoubés par l'ONU et les membres permanents du Conseil de sécurité, dont la France). Ces rapports évoquaient de possibles crimes de guerre au Yémen. Et lorsque nous avons étudié les descriptions de ces crimes de guerre, nous nous sommes aperçus qu'elles avaient un caractère systématique et répété et qu'on rentrait, de ce point de vue, dans la qualification de crimes contre l'humanité. Cela n'arrivait pas de façon fortuite mais après deux, trois ans de guerre et malgré toutes les demandes et interventions des experts des Nations unies aussi bien que du Conseil de sécurité auprès des parties pour respecter le droit international.

## «Si la situation ne change pas, 400000 enfants yéménites vont mourir.»

En quoi la France serait-elle complice?

France est engagée dans plus d'une centaine de traités liés aux droits de l'homme, à commencer par la charte des Nations unies. Et parce que la France est partie du traité sur le commerce des armes

Benoît

Muracciole

de l'ONG Action

sécurité éthique

républicaines

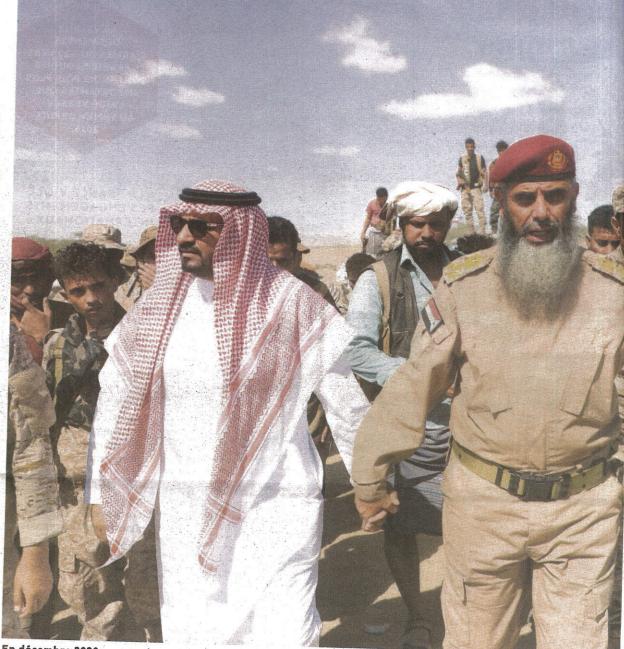
Président

(TCA). L'article 6 du TCA précise que lorsque des États ont connaissance de graves violations du droit international, de la convention de Genève de 1949, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, ils doivent stopper les exportations d'armes. On n'est pas dans une évaluation du risque mais dans une potentialité du risque. Le paragraphe 2 de ce même article précise que si le transfert lui-même représente une violation des engagements internationaux du pays, ce transfert doit cesser.

Votre association, Aser, ainsi que d'autres organisations non gouvernementales (ONG) ont interpellé le gouvernement français. Quelles ont été les réponses?

depuis plus de vingt ans avec les différents ministères. Nous les avons interpellés sur ce dossier précis des armes utilisées au Yémen. Nous n'avions pas de réponses mais des discussions. À partir du moment où nous avons saisi le tribunal administratif, en 2018, les ministères et l'Élysée ont cessé tout dialogue avec nous. C'est une immense preuve de faiblesse. Aujourd'hui, nous sommes devant le Conseil d'État. Nous avons gagné en première instance devant le tribunal administratif

puis un renvoi en appel. Mais l'essentiel est que nous soyons devant le Conseil d'État avec Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, Action contre la faim, Médecins du monde, Salam for Yemen, Stop Fuelling War et Sherpa.



En décembre 2020, un représentant saoudien avec un officier séparatiste yéménite dans la province d'Abyan, au Yémen. Adam Muhammad/Reuters

L'attitude de la France répond-elle à des préoccupations politiques? Économiques? Les deux à la fois?

à la fois importantes et dérisoires. Depuis le début de l'intervention militaire de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, les exportations et les transferts d'armes de la France vers l'Arabie saoudite ont augmenté et se montent à un peu plus de 6 milliards d'euros. Mais en termes de nuisance dans un pays c'est épouvantable. 400 000 enfants yéménites vont mourir si la situation ne change pas. Les programmes humanitaires sont sous-financés. On est dans une situation terrifiante pour le peuple yéménite mais, malgré cela, la France continue et a même augmenté ses exportations. Il faut d'ailleurs dire un mot sur l'Égypte, partie pre-

nante de la coalition militaire. Elle est aussi à un peu plus de 6 milliards d'euros de commandes de matériel militaire. Mais l'Égypte ne paie pas. Il n'y a aucune preuve que la commande de missiles Mistral a été payée, pas plus que celle des avions Rafale, malgré nos demandes. Et pourtant, ça

continue. On voit donc bien que ce n'est pas uniquement une question financière. En tout cas en apparence.

On a l'impression que les Français n'ont aucun moyen de contrôle et de décision. Est-ce une réalité?

BENOÎT MURACCIOLE Un rapport d'information avait été présenté par deux députés, en 2018, sur le contrôle des exportations d'armement. Si ce rapport parle de la nécessité d'un contrôle parlementaire, ce n'est pas pour un rendu public mais pour préserver le secret. On balade les parlementaires et les citoyens français. Au nom du peuple français, se font des choses qui sont à l'inverse des valeurs de la France... Les États-Unis, l'Italie et l'Australie ont annoncé leur intention de suspendre l'acheminement d'armes au Yémen. Si Biden agit ainsi, c'est parce que Bernie Sanders et la gauche américaine se sont battus, sous Trump, et ont obtenu à trois reprises qu'un vote soit organisé sur la suspension de ces exportations d'armes à ause des crimes de guerre perpétrés au Yémen. Aujourd'hui, le gouvernement français ne peut pas dire qu'il ne sait pas. De fait, la question de sa complicité se pose.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR PIERRE BARBANCEY